Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215600248-20260415-A_2026_0037-DE

BRÉHAN

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

N° de délibération
A-2026/0037

L'an deux mille vingt-six, le 15 Avril à 19 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 31 Mars 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien – Mme LAUNAY Estelle – Mme CHARLES Annie – Mr KERGREOHENN Eric – Mme CADIO Claire – Mr ROPERT Guillaume – Mme MACÉ Magalie - Mr BUSSON Ludovic - Mme LE SEYEC Sandrine – Mr BARTHELEMY Miguel - Mme ROBIC Elise – Mr BAUD Loic - Mme LE CORRE Séverine – Mr LÉVÊQUE Gérard

ABSENT EXCUSE : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ROBIC Elise

OBJET : DENOMINATION DE L'ANCIENNE STATION DE LAGUNAGE

Monsieur Jean GUILLOT, Maire de BREHAN, rappelle à l'assemblée que le Syndicat du Gand Bassin de l'Oust a entrepris de réhabiliter l'ancienne station de lagunage pour rétablir une zone humide et le cours de la rivière du Lintan.

Monsieur le Maire propose de dénommer le nouvel espace : « Espace Naturel du Clos Martin »

Le Conseil Municipal, après avoir délibérer, à l'unanimité :

APPROUVE la dénomination de l'ancienne station de lagunage en « Espace Naturel du Clos Martin »

Pour copie conforme,
BREHAN, 17 Avril 2026
Le Maire

MAIRIE DE BREHAN
56580 (MORBIHAN)